

Bruxelles, le 12 mai 2022  
(OR. fr)

8709/22

ECOFIN 387  
STATIS 17  
INST 180  
CONSULT 4

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2 <sup>e</sup> partie)/Conseil
Objet:	Décision du Conseil portant nomination d'un membre du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CCEGS) - Adoption

---

1. Conformément à l'article 3, paragraphe 3, de la décision no 2008/235/CE du Parlement européen et du Conseil instituant le conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (CCEGS), le Conseil nomme trois membres du conseil consultatif après consultation de la Commission européenne.
2. Un des membres du CCEGS, nommé par le Conseil le 18 décembre 2020<sup>1</sup>, a démissionné avant la fin du mandat. Par conséquent, le CCEGS, par lettre datée du 3 février 2022, a invité le Conseil à nommer un nouveau membre du conseil (ST 5937/22).
3. Par lettre datée du 21 février 2022 (ST 5968/22), le président du Comité économique et financier (CEF) a conseillé au président du Conseil de nommer Mme. Martine DURAND, ancienne statisticienne en chef de l'OCDE et actuellement membre de l'autorité française de la statistique publique, en tant que nouveau membre du conseil consultatif.

---

<sup>1</sup> Décision du Conseil du 18 décembre 2020 portant nomination de deux membres du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (JO C 445, 22.12.2020, p. 3).

4. Le 11 mars 2022, le Conseil a consulté la Commission sur cette candidature. Par lettre du 2 mai 2022, la Commission a rendu un avis favorable sur la nomination de la candidate précitée.
  
  5. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à suggérer au Conseil d'adopter, en point «A» de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, la décision dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document ST 8716/22.
-